ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Ve CIRCONSCRIPTION DU FINISTÈRE

Charles MIOSSEC

Député Sortant



Candidat de l'Union du Rassemblement et du Centre

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En prononçant la dissolution de l'Assemblée Nationale après la nomination d'un Gouvernement Socialiste bon teint, le Président de la République a voulu exploiter sa victoire du 8 Mai.

Malgré le discours pré-électoral conciliant, la composition même du Gouvernement et la précipitation des Elections Législatives semblent indiquer la volonté d'un retour à une position dominante du Parti Socialiste sur les rouages de l'Etat. Je ne suis pas certain que ce soit le sens du vote exprimé le 8 Mai.

Député du FINISTÈRE depuis Mars 1978, j'ai décidé, avec le soutien de l'ensemble des forces de la Majorité Parlementaire, regroupées au sein de l'Union du Rassemblement et du Centre, de me présenter à vos suffrages.

Imprégné des grandes traditions nationales et populaires du Rassemblement Pour la République, je me suis toujours efforcé par mon comportement et dans mes choix de promouvoir cette ''certaine idée de la FRANCE'', à laquelle je suis profondément attaché. Fort de votre confiance, c'est dans ce sens que je continuerai à travailler au service de toutes et de tous, sans distinction, pour le développement de notre Région et le mieux-être de ses habitants.

Je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

et bien cordialement dévoués.

Pour la plupart d'entre vous, nous ne sommes pas des inconnus. Au travers de nos Permanences d'Elus, dans nos actions auprès des Collectivités Locales, des Organisations Professionnelles ou des Associations, nous nous sommes résolument engagés au service de notre Région. Nous continuerons bien entendu dans ce sens.

Le mandat parlementaire permet, quant à lui, de peser sur les décisions qui conditionnent notre vie quotidienne. Nous y travaillerons avec la même conviction.

NOS OBJECTIFS PRIORITAIRES

1 - **L'emploi,** par la liberté d'entreprendre, l'initiative et la responsabilité,

- la réduction des charges, la diminution des déficits et de l'endettement, la stabilité financière,
- l'intéressement salarié et l'actionnariat populaire,
- le soutien à l'investissement lié à la bonne santé des Entreprises,
- la formation des jeunes et la formation continue,
- la défense de notre potentiel agricole auprès des Instances Communautaires
- une fiscalité mieux adaptée aux défis de l'Europe de 1993.

2 - **La réduction des inégalités** par la poursuite d'une politique volontariste du traitement du chômage : la rémunération doit être liée à une activité ou une formation préservant la dignité des demandeurs d'emploi.

- Une action courageuse de redressement des comptes de la nation et des régimes sociaux, seule susceptible de faire face aux exigences de l'avenir.



- Une harmonisation des régimes de protection sociale.

- Le maintien et le renforcement du potentiel hospitalier sanitaire et social, qu'il soit public ou privé.

- Le développement des Services d'Assistance et d'aide à domicile.

- L'amélioration du Pouvoir d'achat des Pensions et Retraites.

3 - **Une politique de la famille** permettant le libre choix des Mères de famille de continuer à exercer une activité professionnelle ou de rester au foyer, et **le libre choix de l'éducation de leurs enfants.**

- Celà comprend également un effort particulier en matière de logement et un soutien à la construction, notamment de logements sociaux.

- Amélioration du pouvoir d'achat par la diminution des charges fiscales : 2 millions de foyers fiscaux exonérés de l'impôt sur le revenu en 1987 et allègement d'environ 30 % pour près de 2 millions de foyers fiscaux.

- Statut des épouses de commerçants, artisans, agriculteurs et professions libérales.

4 - **Gérer la décentralisation** dans nos Communes, au Département, à la Région en y apportant nos compétences, notre expérience et notre amour de la Région.

Dans ces domaines, et selon nos responsabilités respectives, nous avons fait la preuve de notre efficacité. Cette action trouvera son prolongement dans une volonté réaffirmée pour une véritable politique d'aménagement du territoire au profit de l'OUEST de la BRETAGNE. A cet égard, nous veillerons à la bonne exécution de la Charte pour la BRETAGNE OCCIDENTALE.



Pour le développement économique,
Pour la promotion sociale,
Pour le rayonnement culturel de notre Région,
Pour une FRANCE forte et respectée,
Pour la Justice et la liberté,

Votez **Charles MIOSSEC,**
Suppléant Jean-Pierre CUIEC,
C'EST PLUS SÛR.

Vu, les Candidats.

IMPRIMERIE MODERNE LANDIVISIAU